



REVUE DE PRESSE 27 juin 2023

Régis et Annie Neyret, pour toujours assis sur un banc, dans le Vieux-Lyon

"Un banc avec Annie et Régis". Tel est le nom de la sculpture mémétique qui devrait être installée en décembre quai Romain-Rolland pour rendre hommage au couple Neyret, juste en face de leur ancien domicile.

Il faut imaginer les voir là, tous les deux, assis sur un banc. Simplement. Main dans la main. Le regard se perdant par-delà les pierres Renaissance, dans les rues étroites du Vieux-Lyon, leur quartier, ce quartier qui leur doit tant. Pour l'éternité.

Car la sculpture qui va être installée, sans doute début décembre, juste devant leur ancien domicile du quai Romain-Rolland (Lyon 5^e), qui représente cet instant de complicité entre Annie et Régis Neyret a vocation à durer. L'utilisation du bronze est là pour en assurer la pérennité.

Message humaniste

Ils viennent d'avoir un feu vert, et plus exactement une autorisation temporaire d'occuper l'espace public de la Ville de Lyon et de la Métropole pour lancer leur projet de statut mémétique. Pour l'installer, une fois réalisée, sur l'espace public récemment baptisé promenade Annie et Régis Neyret.

La sculpture, conçue par Annick Leroy, représentera le couple aujourd'hui disparu assis sur un banc lyonnais agrandi afin de laisser la possibilité à chacun de s'asseoir juste à côté d'eux. Le format n'existe pas sur l'agglomération. « Comme un hommage rendu à leur engagement », explique Frédéric Auria, président de la Renais-



Régis et Annie Neyret, en 2018. Photo d'archives Progrès

sance du Vieux-Lyon (RVL) ou plutôt leur « combat » pour sauvegarder le patrimoine. Sans eux point de secteur sauvegardé pour le Vieux-Lyon, dont une partie a failli être réduite en poussière, pour laisser couler un peu trop de béton, point non plus de classement à l'Unesco. Sans eux que serait devenue la Halle Tony-Garnier ou les anciennes prisons de Perrache ?

L'idée leur est venue il y a deux ans un peu plus. C'est une ancienne présidente de la RVL, Chrystelle Peyrachon qui l'évoque. « Et franchement je l'ai trouvée géniale », admet

Michèle Neyret. « C'est vivant, cela leur ressemble. » Le message à transmettre aux générations futures est aussi « humaniste », dire que « le patrimoine ce sont des racines et que c'est pour tout le monde ». Le plus « beau bâtiment du Vieux-Lyon c'est la galerie Philibert-Delorme et c'est du logement social », argumente Frédéric Auria. Voyez-vous, lance Michèle Neyret rappelant ainsi la « simplicité », la « générosité » du couple et plus généralement, l'ADN de leur combat et de leur ténacité à conserver le patrimoine, « il n'est nullement besoin d'être riche pour



Pour le modelage en terre (ici celui de Régis Neyret), Annick Leroy fait poser des acteurs. Puis la sculptrice réalise les visages à partir de photos. Le modelage de chaque élément est envoyé à la fonderie pour constituer des moules en silicone et en plâtre. Moules dans lesquels les personnages et le banc en bronze seront coulés. Photo Annick Leroy

« Changer le regard des gens, attirer l'attention, c'est aussi l'intention »

Frédéric Auria, président de la Renaissance du Vieux-Lyon

apprécier un plafond à la française... « Changer le regard des gens, attirer l'attention, c'est aussi l'intention », précise Frédéric Auria.

Un financement participatif lancé

La sculpture baptisée "Un banc avec Annie et Régis" est cours de réalisation dans un atelier de fonderie pas loin de Crest. « Avec l'artiste, Annick Leroy, on a tout de suite accroché », indique Michèle Neyret. On lui a donné des milliers de photos, y compris celle qui a été prise à l'occasion des 50 ans

du secteur sauvegardé, où ils se tenaient par la main. » Leur souhait ? « garder l'âme de cette photo », cette « complicité » qui apparaît sans détour. Et pour les visages, le choix s'est porté sur des vues des années 1990.

Afin que cette œuvre dont le coût est estimé à 100 000 euros, puisse voir le jour, l'association a lancé un financement participatif. « À ce jour nous avons réuni 51 000 € avec plus de 135 donateurs », précise Frédéric Auria.

● Aline Duret

Infos sur le site internet RVL, "Un banc avec Annie et Régis".

Nettoyage des tags : le vrai du faux après la polémique

Le tag est un vrai sujet de polémique à Lyon. Y en a-t-il plus ? Qui est responsable du détagage ? Les particuliers ? La Ville ? La Métropole ? Et pour quel montant ? Petit tour des questions que l'on se pose.

● **Les tags sont moins enlevés qu'avant**
Difficile à dire.

En tout cas, entre 2022 et 2023, on constate une hausse du nombre d'interventions. Du côté de la Ville de Lyon, on recensait 8 498 demandes d'intervention pour une surface traitée de 227 511 m² sur l'année 2022, pour un coût d'un peu moins d'un million d'€.

Pour 2023, la Ville dénombre déjà 3 837 interventions soit 85 274 m² détagués entre janvier et mai, dont 1 000 interventions et 24 600 m² traités pour des tags liés aux manifestations. Elle estime la somme à 84 000 €, uniquement pour le détagage associé aux dégradations.

● **C'est la Ville qui gère l'enlèvement des tags**
Faux.

Le traitement est différent selon les endroits : ce sont les propriétaires privés, la Ville ou la Métropole qui payent pour faire enlever les tags. Pour la répartition, les particuliers qui ont souscrit à "Façade nette" – la somme est calculée en fonction de la surface qu'ils possèdent – payent la Ville pour faire intervenir le prestataire, sur demande expresse.

Lyon gère également l'ensemble de ses bâtiments. Pour sa part, la Métropole est responsable des bâtiments métropolitains, les murs « perrés » des quais, par convention avec les Voies navigables de France (VNF), et les ouvrages d'art. Enfin, VNF est responsable d'une toute petite partie des rives de Saône, le port de l'Occident quai Maréchal-Joffre, sur lequel elle a fait faire des fresques en attendant la requalification du site.

● **L'intervention est toujours immédiate après signalement**
Faux.

La société n'intervient pas de la même manière pour tous les tags. Dès qu'elle est prévenue via les services municipaux elle se doit d'intervenir en fonction de l'urgence.

En moins de trois heures pour toutes les inscriptions à caractère injurieux ou insultant et en moins de trois jours pour les tags simplement signalés.

● **On est obligé de passer par "Façade nette" pour faire enlever un tag**
Faux.

La Ville de Lyon a fait un appel d'offres pour le contrat "Façade nette" : c'est la société HTP cen-



Les murs des immeubles et hôtels particuliers situés boulevard des Belges, à Lyon 6^e, lors de la manifestation du 13 avril contre la réforme des retraites. Photo d'archives Joel Philippon



Les quais de Saône sont aujourd'hui marqués par les tags. La Métropole est en charge de les nettoyer. Photo D. Tapissier

tre Est qui l'a remporté et œuvre jusqu'en 2024. Ils interviennent à Lyon à la demande de la Ville, ou de structures ayant signé le contrat. Mais les régies, copropriétés ou commerçants peuvent signer en direct un contrat avec un autre prestataire. Charge à eux de les faire intervenir.

À noter que dans un but de mutualisation, Ville de Lyon et Métropole discutent actuellement pour disposer d'un seul contrat pour l'ensemble des responsabilités, dans le cadre du renouvellement du contrat de la Ville mi-2024.

● **La Métropole a décidé de ne plus détaguer les quais de Saône**
Faux.

La polémique est montée ces derniers jours. Après un couac dans la communication métropolitaine, le président Bruno Bernard (EELV) s'est montré formel sur Twitter. La Métropole, qui a également signé un contrat avec un prestataire uni-

que, a financé un détagage le 9 juin sur une partie des quais de Saône, qui s'inscrivait dans un plan annuel d'un budget de 30 000 €. Ce mardi, une autre opération de nettoyage avait d'ailleurs lieu. Cependant, la collectivité, lassée des tags qui reviennent rapidement, travaille sur une solution pérenne.

● **La Métropole prévoit de lutter contre les tags par le street art**
Vrai.

Parmi les solutions « durables » envisagées par la Métropole, la création d'une fresque artistique sur l'ensemble des quais de Saône est à l'étude. C'est ce qu'elle a fait fin mai début juin, à La Feysine, à Villeurbanne pour les locaux de la station d'épuration qui subsaient de nombreux tags. Pour l'instant, rien n'est arrêté et vu le périmètre concerné, il faudra l'aval des architectes de bâtiments de France.

● **David Tapissier**

Tag et graff, quelle différence ?

Tag, graff, la confusion est légion, d'autant plus à Lyon, notamment en presqu'île où l'on a les deux en quelques mètres d'écart... Dans les deux cas, c'est un art de rue, donc du street art. Quelques points permettent toutefois de les distinguer. Le tag consiste à inscrire une signature de manière rapide dans un endroit fréquenté du grand public. Étymologiquement, tag vient de l'anglais qui signifie étiquette, servant souvent à marquer un objet. Les graffeurs posant des tags souhaitent la plupart du temps imposer leur signature dans un lieu particulier, afin de montrer son passage. On peut parler d'acte identitaire, parfois anti système : comme Osh qui avait marqué tout un itinéraire jusqu'à son exposition à la Croix-Rousse ou les "A" pour "anarchie", très présents lors des manifestations. Un graff vient pour sa part du grec écrire. Différentes techniques artistiques, comme l'aérosol, le pochoir,

le collage ou le moulage peint peuvent être utilisées. Ce qui en fait une œuvre. Parfois, la frontière est mince : les "Je t'aime" de Théo, graff ou tag ?

● **Le street art, gratuit et éphémère**

Reste la problématique de la légalité. Longtemps les collectivités ont fait la chasse aux deux. Puis peu à peu, le graff s'est imposé comme un art gratuit, visible et souvent compréhensible par tous. Des visites ont d'ailleurs souvent été organisées sur les pentes de la Croix-Rousse pour les découvrir. Aujourd'hui, des murs entiers sont mis à la disposition de graffeurs pour qu'ils peignent de véritables œuvres. Avec toujours un grand principe : c'est un art de rue, donc éphémère. C'est ce qui explique que de plus en plus de graffeurs et même de tagueurs changent de support pour exposer et vendre leurs « œuvres », passant du street art à l'art, tout simplement.



Les passages souterrains lyonnais ne sont pas épargnés. Photo d'archives Maxime Jegat



**Le président de l'association
"Quartier Charité-Bellecour"
Fabrice Bonnot (à droite) et Julien
Bourdeau, le trésorier.**

Photo Progrès/Michel NIELLY

Dimanche 25 juin, de la rue Sainte-Hélène à la rue Duhamel, chaque vitrine des membres de l'association "Quartier Charité-Bellecour" se parera d'une décoration florale pour accueillir ses visiteurs, à l'occasion d'une journée alliant, art, culture, jeux, mode, style de vie et nourriture.

Un jour de fête concoctée par le président, le chef Fabrice Bonnot, et sa cinquantaine d'amis pour régaler et divertir petits et grands lors d'un parcours découverte des savoir-faire artisanaux locaux. Street-food lyonnais de 11 à 16 heures, shopping privilège, marché aux plantes et fleurs, représentation exclusive du théâtre de Guignol, tombola solidaire pour les enfants malades, déambulation dans le secteur piétonnisé aux rythmes de la Batuçada, avec l'ouverture exceptionnelle du musée des Tissus et Arts décoratifs et une soirée avec DJ de 19 à 21 heures, tel est le programme, qui commencera à 10 heures.

Expo au musée des Tissus : Myet nous embarque dans un monde onirique

Jusqu'au 30 juillet, durant toute la durée d'Airt de famille, festival artistique d'économie circulaire participatif, on vous présente l'un des 27 artistes de l'incubateur Omart. Aujourd'hui, pleins feux sur Myet et son œuvre *Mirage* à l'Hôtel de Ville au Musée des Tissus.

Les volets clos, une douce lumière bleutée se répand dans la pièce et nous enveloppe dans un monde onirique, comme un flash du film *Avatar*. « J'ai eu un coup de cœur pour le premier *Avatar*. C'est une grosse référence. Cette notion d'émerveillement, de nature luxuriante prête à s'épanouir. J'avais envie de véhiculer quelque chose d'apaisant et de calme ». Mission réussie pour ce jeune artiste lyonnais de 28 ans, qui n'avait jamais réalisé de scénographie avant le Festival Airt de Famille !

Adepte de l'aérosol et du pochoir

Enrôlé dans l'Omarterie en 2022, Myet de son nom d'artiste, est issu du graffiti. Adepte de l'aérosol et du pochoir, il aime peindre à la bombe sur les murs. Il a déjà exposé au Zoo Art Show en 2021-22, au Festival de peinture fraîche à Debourg, à l'Art Urbain International en octobre 2022.

« J'ai suivi des études dans le design graphique à la SEPR qui m'ont appris la partie conception, l'histoire de l'art, la partie numérique. Cela rassure pour la conception de la maquette. Je suis attiré par le dessin depuis mes 17 ans. Mes premières expériences ont eu lieu sur des zones désaffectées. Puis, j'ai communiqué sur les réseaux sociaux. Les associations, les entreprises m'ont sollicité pour des commandes occasionnelles. »

Myet s'est lancé fin 2019-début 2020 au moment du Covid. Aujourd'hui, celui qui s'inspire, d'Hopare, figure montante



Comme un flash du film *Avatar*, la scénographie de Myet nous emmène dans un univers apaisant et calme. Au centre un radeau créé avec des matières recyclées pour se poser et admirer le portrait et le Mandala entourés d'une végétation luxuriante.

Photo Joël Philippon

du street art en France, entre autres, vit à temps plein de son métier d'artiste. On peut observer sa fresque à la SEPR (Lyon 3e), un Mandala bleu géant de 11 mètres de large par 4 mètres de haut aux motifs inspirés d'une vipère (écailles, yeux, langue). « Chaque forme est synthétisée au niveau du numérique. J'ai des fichiers pour chaque découpe. J'utilise cinq couches de pochoirs, et cinq autres couches pour le cercle. Le Mandala me fait du bien, il m'hypnotise et me calme » avoue Myet.

« Je me suis transformé en chauve-souris. Je ne travaillais que dans le noir »

Avec *Mirage* au musée des Tissus, l'artiste a peint un autre Mandala bleu, tout aussi puissant, ainsi qu'un visage qui surgit tel un mirage au-dessus du lagon : « Son trésor, non pas pécuniaire mais purement sentimental, est caché dans les cavités de cette grotte. Tous ces objets témoignent de

son existence, de son parcours, de sa sensibilité... D'habitude je superpose les portraits avec des paysages. Je demande à des membres de ma famille ou des amis pour des séances de shooting, ou j'achète des photos à des pros. Là, je savais l'intention du regard que je voulais poser. Que l'on puisse ressentir une sérénité. J'ai cherché à peindre une personne androgyne, jeune, les cheveux courts. Il répond aux critères. Dans la pièce, j'ai voulu créer une forme d'allégorie de la liberté avec des volatiles, des fleurs de lotus, magnolias et dahlias, des plantes que j'ai réalisés avec du carton recyclé. »

Adapte de la peinture acrylique, Myet dispose d'un nuancier de onze teintes, avec le noir et le blanc. Il a également utilisé de la peinture fluorescente. « C'est la seule qui réagit aux UV. Mais c'est complexe car il n'y a que six couleurs. Pour le portrait, j'ai superposé quatre couleurs de bleu » souligne Myet qui a travaillé durant cinq semaines intensives lors de la résidence pour abou-

tir à cette scénographie magique : « Je me suis transformé en chauve-souris. Je ne travaillais que dans le noir. »

Au centre, Myet a créé un radeau échoué sur la baie avec une palette et des vieilles couvertures. On peut s'y installer et se laisser bercer par la douceur de la nuit et une musique immersive au son de l'instrument handpan. « La nature est omniprésente. Gracieuse, lumineuse et luxuriante, elle reprend ses droits pas à pas sur notre civilisation déchuée par sa vanité et son consumérisme. Nul besoin de nous pour qu'elle s'épanouisse... », souligne l'artiste.

● Nadine Micholin

► **Festival Airt de Famille du 29 avril au 30 juillet**, les mercredis et jeudis (11 h-18 h), vendredis (11 h-20 h), samedis (10 h-20 h) et dimanches (10 h-18 h). Plein tarif : 8 € la journée ou 6 € (tarif réduit), gratuité moins de 6 ans. 15 € le Pass d'un mois (11 € tarif réduit), 30 € le Pass illimité (22 €).
► **Programme complet sur le site internet** : airtdefamille.fr et les réseaux sociaux.

Le Grand Hôtel-Dieu prend ses quartiers d'été

L'été dernier, 1,2 million de visiteurs avaient été comptabilisés. Alors que la période estivale s'ouvre au Grand Hôtel-Dieu, le site monte encore en puissance pour devenir un véritable îlot de fraîcheur. Entretien avec Patrick Muller, responsable du site qui donne aussi quelques nouvelles sur le devenir des halles, fermées l'hiver dernier, et la Cité internationale de la Gastronomie.

Comment se porte le Grand Hôtel-Dieu ?

« On a réalisé une très belle performance pour la saison estivale 2022 avec 1,2 million de visiteurs sur 14 semaines. Année après année, les commerçants prennent leurs marques. On reste sur des prix attractifs au niveau restauration avec des habitués le midi. Le Musée de l'illusion cartonne. Le Soierie Brochier a su créer un Musée d'une très grande qualité. Notre clientèle est très variée. On recense beaucoup d'Américains et de Suisses. Le shopping et la restauration marchent très bien. La partie Bien-être a pris toute sa place. L'InterContinental, meilleur hôtel de France aux Worlds Travel Awards en 2021 et 2022 performe toujours, ainsi que le Dôme désigné meilleur bar du monde aux Prix Villégiature Awards 2020-2021. »

Le 31 décembre 2022, les Halles du Grand Hôtel-Dieu ferment. Où en est-on aujourd'hui ?

« La bonne nouvelle c'est qu'elles sont en cours de commercialisation et qu'on en est à un stade bien avancé. L'idée c'est d'avoir un seul exploitant et ne pas se précipiter. La tendance reste autour du food et d'un mixte restauration et épicerie. Il y a des contraintes techniques et d'exploitation à prendre en compte sur ces 1 2000 m² et deux niveaux ».

Qu'en est-il de la Cité internationale de la Gastronomie ?

« Depuis sa réouverture le 21 octobre 2022, la barre des 50 000 visiteurs a été dépassée. Elle a performé avec Washoku, art de la table et la mise à l'honneur du Japon. De belles choses



Patrick Muller, responsable du site Grand Hôtel-Dieu (Scaprim) cour Saint-Henri devant quelques-uns de la centaine de transats et l'une des pergolas en bambou et camouflage qui apporte de la fraîcheur. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

vont être annoncées bientôt. »

Le grand espace de prêt-à-porter Kayl N'Ko, quai Jules-Courmont est toujours vacant ?

« Les négociations sont bien avancées. Je ne peux pas dévoiler l'enseigne, mais on travaille avec des prospects qui vont créer une synergie. On est sur une cible utile et qualitative. En revanche, deux nouveaux pop-up viennent de s'installer fin mai : l'un réunit Cour du Midi, trois marques avec Testimonio Bijoux, la Maison Edele (maroquinerie) et Léonor Reversi (prêt-à-porter éthique), l'autre, l'association Lyon Can Do It accompagne 17 créateurs dont Onze Octobre (bougies), Forrever (cosmétique naturelle) à la place du pop-up Atelier Coton. Rue Bellecordière, le pop-up Plantes Pour Tous (250 m²) s'est transformé en boutique comme

l'illustratrice Émilie Etori. Des positionnements stratégiques d'ampleur ».

Que proposez-vous cet été ?

« Ce rendez-vous est attendu des Lyonnais. Nous avons des moments clés et nombre d'animations gratuites qui permettent de s'évader de l'agitation urbaine. Parmi les incontournables, le cinéma en plein air qui est une valeur sûre (lundi 26 juin) et le marché des créateurs dans la cour du Midi qui donne l'occasion de tester et lancer des produits. Le qualitatif Open Air Jazz et la 3^e édition du festival Wine & Transat dans la Cour du Cloître au grand Réfectoire sont renouvelés. Nous proposons aussi de nouvelles soirées festives à thème telles que Disco Fever samedi 17 juin ou K Pop chez Jin Joo samedi 24 juin. »

DEPUIS 2020, LES TAUX DE FRÉQUENTATION AUGMENTENT

- 1,2 million de visiteurs sur 14 semaines de période estivale en 2022

- Plus 7 % de fréquentation sur tous les lieux par rapport à 2022 (-6% par rapport à 2019).

- Début juin 2023, retour de la barre symbolique des 100 000

visiteurs par semaine, proche de 2019 sachant qu'en fin d'année, la fréquentation du Grand Hôtel-Dieu atteint 130 000 visiteurs par semaine

Infos : <https://grand-hotel-dieu.com/fr/evenements>

“ Nous avons des moments clés et nombre d'animations gratuites qui permettent de s'évader de l'agitation urbaine ”

Patrick Muller,
responsable du site
Grand Hôtel-Dieu

Quels sont vos atouts ?

« Notre thème consiste à maintenir la fraîcheur et à créer un cadre vert pour apporter du calme. Nous avons densifié nos végétations et unifié nos installations de pergolas en bambou et voiles qui génèrent de l'ombre. On mise sur des ateliers de danse que l'on aborde de manière ludique. Il y a un attrait et un engouement fort pour la danse. On a pris contact avec la compagnie Hallet Eghayan, avec une journée découverte pour enfants et adultes samedi 24 juin. Michel Hallet Eghayan, co-fondateur de la Maison de la danse a chorégraphié une pièce "Un rameau sortira" en lien très étroit avec l'histoire de l'Hôtel-Dieu. Prévue à l'origine le 3 juin, elle sera reprogrammée ».

Propos recueillis
par Nadine MICHOLIN



Vue sur la ville de Lyon et la Saône depuis le fort Saint Just à Lyon. Photo Progrès/MAXIME JEGAT

Vue époustouflante : le Fort Saint-Just un futur lieu incontournable ?

Perché sur la colline de Fourvière, le fort Saint-Just est composé d'un bastion et d'une esplanade. Voies navigables de France vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour « l'aménagement et l'exploitation d'activités économiques, événementielles et culturelles ».

Rendez-vous place Abbé-Larue, du côté de la vue. Tout à côté du jardin des Curiosités. Là, il faut pousser une porte en fer pour entrer dans un site inaccessible. Car réservé pour l'instant, aux seuls utilisateurs. Pour l'instant seulement. Car ce lieu exceptionnel que le public ne connaît pas, ou devine derrière des murs, a vocation à être ouvert, tout ou partie.

« Inviter les porteurs de projets à se manifester »

En tout cas « plus qu'aujourd'hui », admet-on du côté de Voies Navigables de France qui gère le fort Saint-Just pour le compte de l'État et vient de lancer, en collaboration avec la Ville de Lyon, un appel à manifestation d'intérêt (AMI). L'objectif ? Trouver la bonne

idée pour occuper et entretenir le site idéalement placé sur les hauteurs de Fourvière, composé d'une esplanade de 1 300 m² et d'un bâtiment de 250 m² répartis sur deux niveaux, vestige de la ceinture de fortification du XIXe siècle. Ou plus exactement « inviter les porteurs de projets à se manifester et à proposer des activités économiques qui pourraient être retenues dans le cadre d'un futur appel à projets ».

Lieu propice à la création

Nous avons toujours eu l'idée d'en faire quelque chose, explique Thomas Momber, chef du service fluvial lyonnais à VNF, même si le site s'avère « compliqué à occuper », confient les locataires actuels de l'association Gamut. Installés à titre gratuit jusqu'à la fin de l'année, ils évoquent le caractère magique du lieu, « propice à la création ».

La structure qui est en bon état, a accueilli les archives de VNF, dont le siège est sur le terrain, tout en bas, en bordure de Saône. Une famille de gardiens y a un temps élu domicile. Puis des projets ont un temps été esquissés mais n'ont



Vue sur le quartier de la Confluence, la Saône et la ville de La Mulatière (au fond) depuis le toit du fort Saint-Just à Lyon. Photo Progrès/MAXIME JEGAT

jamais vu le jour. Et après ?

« Tout est à écrire »

Placé en plein périmètre de l'Unesco, le bastion Saint-Just, ultime rescapé d'un ensemble de fortifications qui au XIXe siècle a été édifié sur la colline de Fourvière n'est pas un lieu comme les autres. La localisation est exceptionnelle mais la contrainte est forte avec les balmes et des terres extrêmement pentues. Il n'em-

pêche. Toutes les idées sont les bienvenues. « Les projets envisagés doivent apporter une plus-value à la mise en valeur du site et au développement du quartier et de la ville, soit par leur qualité, leur originalité, et leur innovation », indiquent les services de VNF. Seul petit bémol : « que les activités projetées ne génèrent pas de nuisances importantes pour le voisinage ». En revanche, « rendre le lieu aux Lyonnais », reste un invariant car

« nous pensons qu'il le mérite ».

Du côté des activités envisagées, plusieurs hypothèses sont avancées comme la mise en place d'une activité d'hôtellerie ou de restauration, la possibilité d'accueillir des événements locaux et régionaux, des activités culturelles et artistiques, des séminaires, des conférences, des expositions... « Tout est à écrire ». Date limite des candidatures : 10 juillet.

Aline DURET



Le fort Saint Just à Lyon avec les jardins partagés à ses pieds. Photo Progrès/MAXIME JEGAT

Le jardin des Curiosités et le belvédère du Fort pourraient être intégrés au parc des Balmes

Le bastion de Saint-Just date du XIXe siècle. Il est édifié entre 1834 et 1838 dans le même cadre que l'enceinte de Fourvière, « afin d'interdire complètement aux ennemis l'accès sur les hauteurs de la ville de Lyon ».

Le bastion de Saint-Just est placé sur la colline de Fourvière, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le futur projet devra prendre en compte la réalisation prochaine par la Ville de Lyon du futur Grand parc des Balmes, nouvel espace vert et public de 80 hectares dont 18 accessi-

ble au public et qui se caractérise par l'aménagement d'un parcours de promenade, reliant divers points des 5^e et 9^e arrondissements dont le jardin des Curiosités et une partie du fort Saint-Just au niveau du belvédère. « Une porosité entre le parc des Balmes et le site du Fort sera à définir entre la Ville de Lyon, VNF et le lauréat », indiquent les services de VNF. Porosité qui donnerait ainsi la possibilité aux Lyonnais et aux visiteurs de découvrir ce lieu et mieux, d'accéder à une vue inédite sur Lyon et son agglomération.

Le parvis de l'Opéra pourrait-il rouvrir aux danseurs de hip-hop ?

La question avait été déjà débattue le 2 mai dernier. Ce mercredi, lors du conseil d'arrondissement, la mairie du 1^{er} a de nouveau fait savoir qu'elle déplorait la suppression du festival du péristyle décidée « par mesure d'économie » par le Conseil d'administration de l'Opéra. Et demande sa réouverture.

Noé Froissart, porte-parole du groupe écologiste était déjà monté aux créneaux le 2 mai dernier regrettant les choix effectués par la direction de l'Opéra de Lyon. Le conseiller avait alors déclaré : « L'Opéra bénéficie d'une hausse de subvention allouée par la Ville et dans le même temps interdit toujours le péristyle aux danseurs de hip-hop et annonce le mois dernier la suppression du Festival du Péristyle, un festival gratuit, ouvert à un public qui n'a pas toujours les moyens ou qui ne se sent pas forcément légitime ».

Un lieu d'expression artistique libre

L'adjointe à la culture de la Ville de Lyon Nathalie Perrin-Gilbert avait eu beau démontrer que la hausse de subvention n'en était en fait pas une, la question du péristyle de l'Opéra restait entière du côté des élus du 1^{er}. Ce mercredi, Noé Froissart a remis le problème sur la table, soulignant



Danseurs de hip-hop sous les colonnes de l'Opéra Photo d'archives Progrès/Pierre AUGROS

que le péristyle de l'Opéra était devenu au fil des années, un lieu d'expression artistique libre et un lieu de rencontre entre les cultures d'institution et les cultures populaires. Un espace ouvert à tous ayant donné naissance aussi bien au festival du Péristyle qu'à des compagnies artistiques telles que les Pokemon Crew. « Malheureusement, la période du Co-

vid a suspendu toutes ces pratiques. C'est sous un argument de sécurité que l'Opéra a d'abord interdit l'accès des danseurs libres au Péristyle, délocalisant ces derniers dans d'autres sites comme le musée des Confluences. Enfin, cette année, c'est pour des raisons de réduction budgétaire que le festival du Péristyle a été annulé » a-t-il rappelé.

Un vœu formulé auprès de l'Opéra

Afin que l'accès à la culture reste ouvert à toutes et à tous, les élus du 1^{er} ont décidé unanimement de formuler auprès de l'Opéra de Lyon le vœu d'une réouverture du péristyle aux pratiques et expressions artistiques populaires, un lieu prisé par les jeunes de Lyon et de la Métropole ».

De notre correspondant Yves LE FLEM

Piétonnisation et rive droite du Rhône : Pierre Oliver va lui-même sonder 20 000 habitants de la Presqu'île

Comme pour le cours Charlemagne et la rue Sala, Pierre Oliver, maire (LR) du 2^e lance une troisième concertation auprès de 20 000 habitants et commerçants de son arrondissement pour recueillir leur point de vue et peser dans le débat sur la Métropole et la Ville de Lyon.

« Je veux donner la parole aux riverains et faire remonter à la Métropole leurs inquiétudes qu'elle n'a pas intégrées » explique Pierre Oliver, maire (LR) du 2^e arrondissement qui vient d'organiser lundi 12 juin, [un Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement CICA sur le projet d'apaisement de la Presqu'île](#) (entre le boulevard de la Croix-Rousse et la place Carnot) où toutes les associations ont pu s'exprimer. Ce projet qui conduit à supprimer toute desserte en bus de l'Hôtel de Ville, piétonniser la rue de la République entre Cordeliers et Comédie et fermer la rue Grenette à la circulation automobile, fait l'objet d'un [recours au tribunal administratif de 19 requérants](#) déposé le 26 mai.

La concertation concernera ces deux importants projets et se fera sous forme de questionnaire papier, qui sera distribué dans les boîtes aux lettres du 2^e arrondissement en septembre. Les habitants souhaitant s'exprimer pourront le faire entre le 15 septembre et le 15 octobre 2023, en renvoyant ou déposant en mairie le questionnaire rempli. À l'issue de cette concertation, les résultats seront restitués.

Pierre Oliver pointe l'absence d'études d'impact en amont des 2 projets

Comme pour [la piétonnisation d'une partie du cours Charlemagne entre le quai Antoine-Riboud et la rue Montrochet](#) et [la rue Sala](#), l'édile lance donc mi septembre, sa troisième concertation. Il est d'autant plus remonté que les élus du 2^e n'ont pas été conviés pour la présentation du projet Apaisement Presqu'île le 10 mars, ni pour celle [du projet Rive droite du Rhône le 7 juin](#). S'agissant de la Rive droite, le maire du 2^e déclare : « De belles images de projection, « non contractuelles », illustrent des quais du Rhône apaisés et végétalisés. Il n'est fait aucune mention du coût de cette opération, ni du nombre de places de stationnement impactées, ou de l'avenir du trafic sur les quais déjà encombrés ». L'édile évoque « potentiellement une suppression de 560 places de stationnement et d'une réduction de 6 voies à 3 voies ».